

Edité le : 01/04/2020

Rapport d'analyse Page 1 / 3

C.C. LES VALS DU DAUPHINE

Service Facturation

22 RUE DE L'HOTEL DE VILLE

CS90077

38353 LA TOUR DU PIN CEDEX

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE20-41277	
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2003-7916-1</b>	<b>Analyse demandée par : ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE</b>
<b>Nature:</b>	Eau de production	
<b>Point de Surveillance :</b>	STATION DE REYTEBERT	<b>Code PSV : 000001349</b>
<b>Localisation exacte :</b>	APRÈS TRAITEMENT	
<b>Dept et commune :</b>	<b>38 DOISSIN</b>	
<b>UGE :</b>	0226 - CC VALS DU DAUPHINE	
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	
<b>Type de visite :</b>	AUC	<b>Type Analyse : TRIA1</b>
<b>Nom de l'exploitant :</b>	C.C VALS DU DAUPHINE 22 RUE HOTEL DE VILLE 38110 LA TOUR-DU-PIN	<b>Motif du prélèvement : CS</b>
<b>Nom de l'installation :</b>	REYTEBERT	<b>Type : TTP</b>
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 23/03/2020 à 09h02 Réception au laboratoire le 23/03/2020 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / DURIEUX Christine Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage non CARSO-LSEHL	<b>Code : 000970</b>
<b>Traitement :</b>	UV+CHLORE	

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 24/03/2020

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b> Pluviométrie 48 h	38TRIAZN	0	mm/48h	Observation visuelle			
<b>Mesures sur le terrain</b>							

.../...

Edité le : 01/04/2020

Identification échantillon : LSE2003-7916-1

Destinataire : C.C. LES VALS DU DAUPHINE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Température de l'eau	38TRIAZN	9.8	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25 #
Température de l'air extérieur	38TRIAZN	7.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne		
pH sur le terrain	38TRIAZN	7.4	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9 #
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	38TRIAZN	627	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	200	1100 #
Chlore libre sur le terrain	38TRIAZN	0.33	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Chlore total sur le terrain	38TRIAZN	0.36	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<i>Analyses physicochimiques de base</i>							
Conductivité électrique brute à 25°C	38TRIAZN	619	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200	1100 #
<b>Anions</b>							
Nitrates	38TRIAZN	31.2	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	50	#
<b>Pesticides</b>							
<i>Total pesticides</i>							
Somme des pesticides identifiés	38TRIAZN	0.136	µg/l	Calcul		0.500	
<b>Pesticides azotés</b>							
Atrazine	38TRIAZN	0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Atrazine 2-hydroxy	38TRIAZN	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Atrazine déséthyl	38TRIAZN	0.076	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Cyanazine	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Hexazinone	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Propazine	38TRIAZN	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Simazine 2-hydroxy	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Terbuthylazine	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Terbuthylazine déséthyl	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Simazine	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Atrazine déisopropyl	38TRIAZN	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Atrazine déisopropyl 2-hydroxy	38TRIAZN	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Atrazine déséthyl déisopropyl	38TRIAZN	0.040	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET108	0.100	#

38TRIAZN ANALYSE (TRIAZ+NO3) TRIAZINES (ARS38-2017)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Édité le : 01/04/2020

**Identification échantillon :** LSE2003-7916-1

Destinataire : C.C. LES VALS DU DAUPHINE

Isabelle VECCHIOLI  
Responsable de Laboratoire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Vecchioli', is written on a light gray rectangular background.